

ASSEMBLEE DE QUARTIER EST

11 octobre 2016

COMPTE RENDU

I. La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Jean-Yves LE GAL, Adjoint au Maire en charge des affaires économiques, présente la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le PLU est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal.

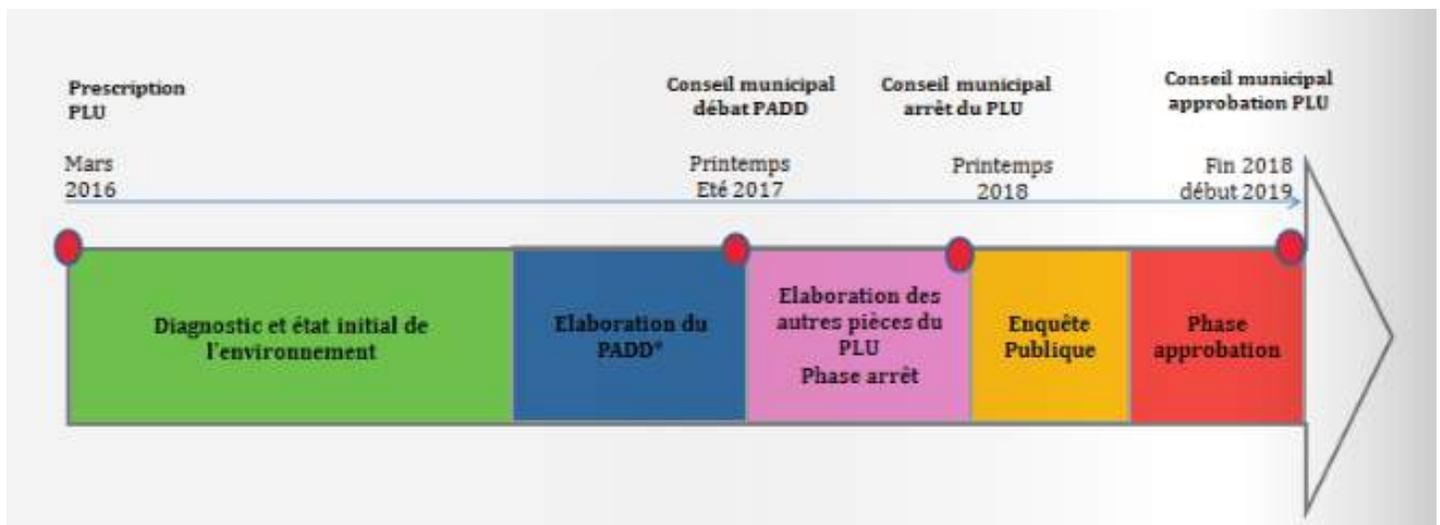
Il sert à :

- ▶ Organiser le territoire,
- ▶ Maîtriser son développement dans l'intérêt général,
- ▶ En tenant compte des projets alentours,
- ▶ Avec des notions clés: mixité sociale, équilibre, partage, environnement et développement durable...

Pourquoi une révision ?

- ▶ Il date de 2009.
- ▶ Il doit être conforme aux lois Grenelle (2010) et Alur (2014).
- ▶ Il doit être cohérent avec les autres documents d'urbanisme.
- ▶ Une ambition politique: se projeter dans l'avenir via le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Les étapes



Les Lanestériens vont pouvoir participer à l'étape du diagnostic via :

- ▶ Des réunions publiques à chacune des grandes phases
- ▶ Une adresse mail dédiée: revisionplu@ville-lanester.fr
- ▶ Un Safari Photo : jusqu'en décembre, participez-y!
- ▶ Un sondage en novembre-décembre
- ▶ Le cycle de concertation: « Lanester 2040, vous en pensez quoi? »

Michelle Janin, Adjointe au Maire en charge de la Citoyenneté, de la Démocratie participative et de la Politique de la ville, détaille le cycle de concertation « Lanester 2040, vous en pensez quoi ? ».

Elle présente les objectifs de la concertation :

- ⇒ **Imaginer ce que sera le futur du territoire pour mieux agir aujourd'hui**
 - A partir de données disponibles
 - En identifiant les tendances qui se dessinent, les opportunités, les défis
 - En mesurant les impacts des évolutions
- ⇒ **Créer une dynamique de territoire**
 - Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire
 - Tous ont quelque chose à faire pour construire le Lanester de 2040

2

 L'intelligence collective et l'expertise citoyenne pour aider les élus dans leurs décisions pour la ville.

Le cycle de concertation se déroulera sur 3 mois : de janvier à avril 2017. Il sera composé de plusieurs dispositifs :

- Une réunion publique de lancement du cycle, mi-janvier.
- Les ateliers du futur – février
- Un atelier citoyen qui étudiera de manière approfondie la question – mars
- Une réunion de bilan de la concertation début avril...
- ... et un retour vers les participants pour présenter le PADD.

Réactions et questions des participants	Réponses des élus
-Le PLU est une démarche municipale. Quel est l'impact de Lorient Agglomération sur le PLU de Lanester ?	-Chaque commune va écrire son PLU car elle seule est compétente pour le faire sur son territoire. Il n'y a, à l'heure actuelle, pas de PLU. Mais le PLU va bien respecter les autres documents à plus grande échelle territoriale comme le SCOT.
-Le PLU aura-t-il une influence sur le Contrat de Ville ?	-Le PLU ne va pas empêcher la rénovation urbaine prévue sur Kerfréhour et ses environs. Les services de la Ville sont compétents et veillent à mettre en règle la Municipalité lors de la révision du PLU.

II. L'actualité du quartier

1-L'aménagement de l'école Picasso

Olivier LE MAUR, Adjoint Chargé de l'enseignement, des Affaires Scolaires et péri scolaires, de l'Enfance et de la Jeunesse présente le sujet en louant « la belle concertation avec les différents acteurs, enseignants – animateurs – parents d'élèves – services municipaux, qui aboutit à un beau projet ».

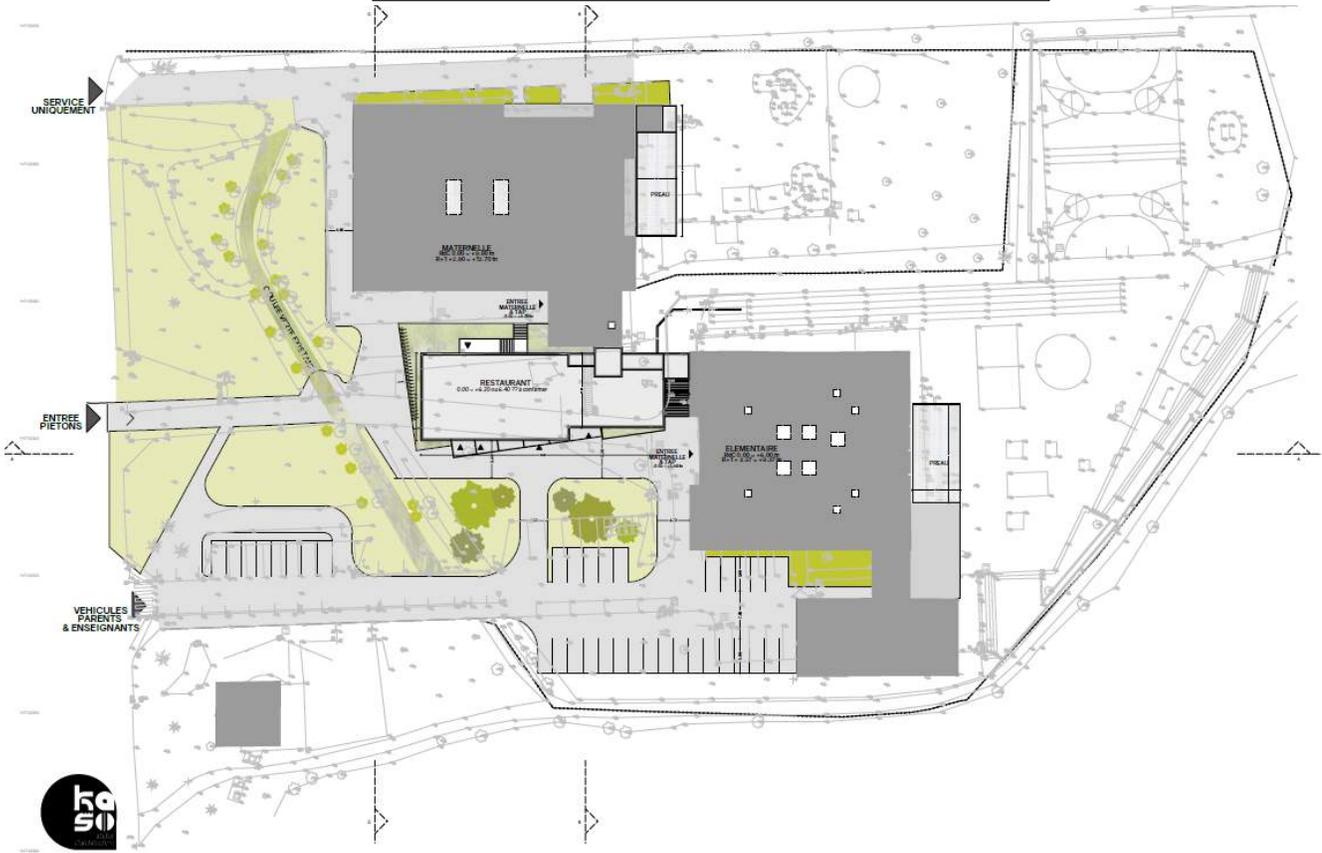


Une architecture cubique
inspirée de Pablo Picasso

Les grands principes :

- ▶ **Une concertation** avec les parents d'élèves, les enseignants, les riverains, les services de la Ville et les élus.
- ▶ **Des enjeux environnementaux**
 - Apporter un environnement sain, confortable et propice aux apprentissages.
 - Avoir des groupes de bâtiments économes en eau et en énergie.
- ▶ **Créer une passerelle** entre l'élémentaire et la maternelle.

Vue extérieure du groupe scolaire Pablo Picasso



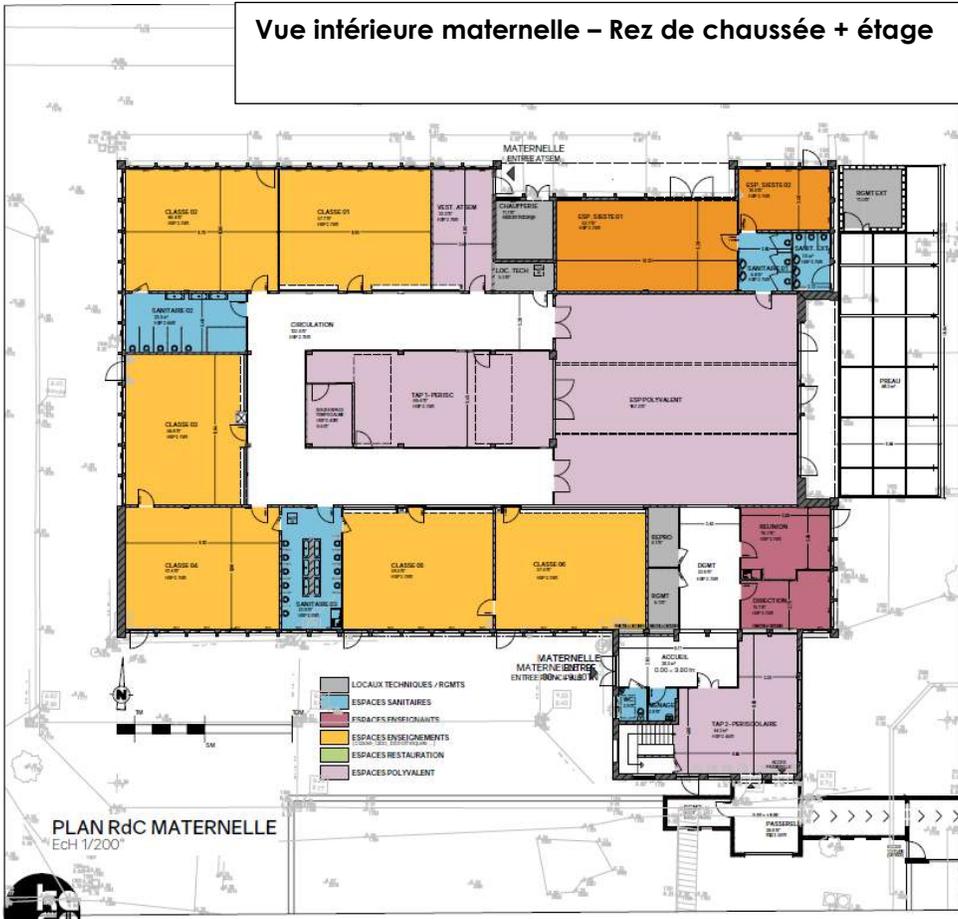
16.04 APS: 01/9.2016

PLAN MASSE GROUPE SCOLAIRE PICASSO Extension / Réhabilitation Ech 1/500 (impression A3)

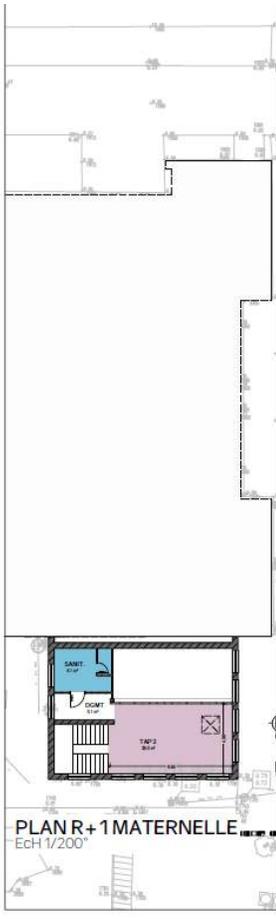
GROUPE SCOLAIRE P. PICASSO rue Jean le Coultelier - 561 LANESTER

présenté par le cabinet d'architecture de Koro atelier d'architecture (art. D. 1122 de la loi n° 86-1067 du 30 juillet 1986) et par le cabinet d'urbanisme et d'architecture de Koro atelier d'architecture (art. D. 1122 de la loi n° 86-1067 du 30 juillet 1986)

Vue intérieure maternelle - Rez de chaussée + étage



PLAN RdC MATERNELLE Ech 1/200



PLAN R+1 MATERNELLE Ech 1/200

07

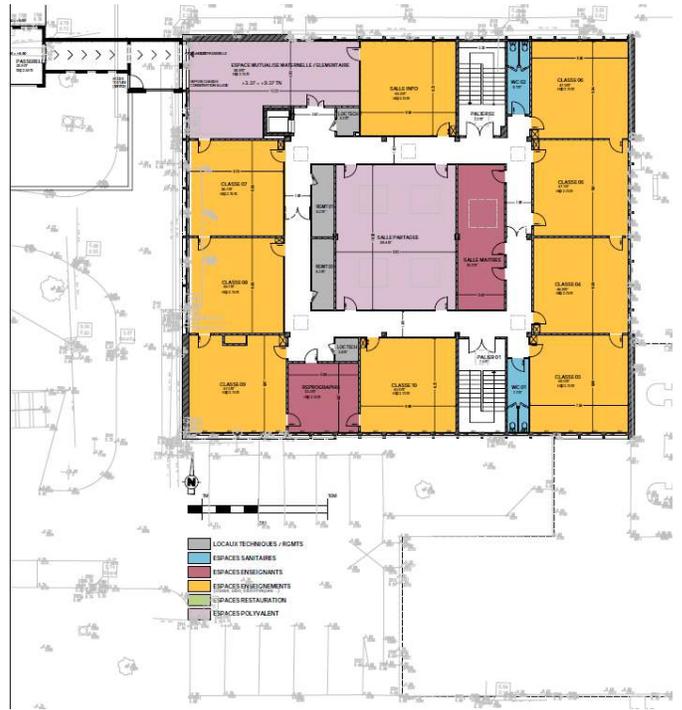
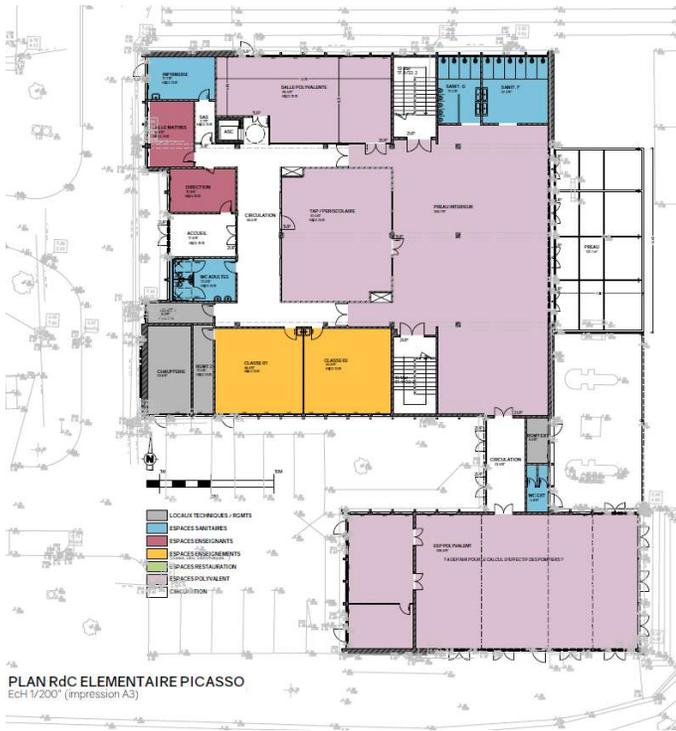
16.04 APS: 01/9.2016

PLAN MATERNELLE EXISTANT GROUPE SCOLAIRE PICASSO Ech 1/200 (impression A3)

GROUPE SCOLAIRE P. PICASSO rue Jean le Coultelier - 561 LANESTER

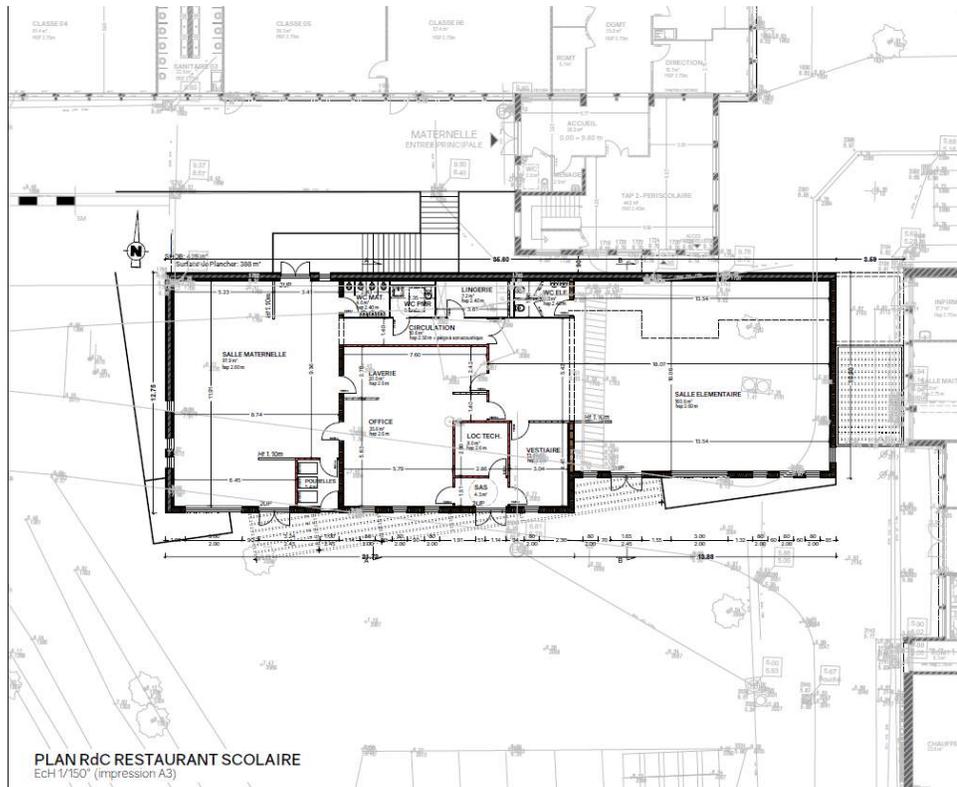
présenté par le cabinet d'architecture de Koro atelier d'architecture (art. D. 1122 de la loi n° 86-1067 du 30 juillet 1986) et par le cabinet d'urbanisme et d'architecture de Koro atelier d'architecture (art. D. 1122 de la loi n° 86-1067 du 30 juillet 1986)

Vue intérieure élémentaire – Rez de chaussée + étage



PLAN RdC ELEMENTAIRE PICASSO
Ech 1/200^e (impression A3)

Vue restaurant scolaire



PLAN RdC RESTAURANT SCOLAIRE
Ech 1/150^e (impression A3)

10

GRUPE SCOLAIRE PICASSO
Extension / Réhabilitation
par Jean Le Coublar - 561 LAMESTER

PLAN PROJET RESTAURANT SCOLAIRE
Ech 1/150^e (impression A3)

No. cah. APS: 01/9_2016

Le présent plan est la propriété intellectuelle de Kees architecte d'architecture. Pour l'usage de ce plan, il est recommandé de contacter Kees architecte d'architecture.

Le budget estimatif

		TOTAL H.T
	RESTAURANT SCOLAIRE (hors fondation spéciale, selon étude de sols)	630 000,00 €
	PASSERELLE DE LIAISON	50 000,00 €
	REHABILITATION MATERNELLE, hors FLUIDES	200 000,00 €
	démolition, cloisonnement, menuiserie intérieure, lanterneau de toiture, faux plafonds, revêtements de sols, peinture et réalisation du préau	
	REHABILITATION ELEMENTAIRE, hors FLUIDES	250 000,00 €
	démolition, cloisonnement, menuiserie intérieure, ascenseur, faux plafonds, revêtements de sols, peinture et réalisation du préau	
	REALISATION DE 2 PREAUX EXTERIEURS	60 000,00 €
	FLUIDES ELEMENTAIRE et MATERNELLE	285 000,00 €
TOTAL		1 475 000,00 €

Questions des participants	Réponses des élus
<p>-Le portail donnant sur la cour arrière est souvent ouvert. La cour est donc accessible et non sécurisée ?</p> <p>-Une partie de la cour est en terre battue. Est-ce possible d'uniformiser avec le même revêtement ?</p>	<p>-Le bâtiment sera hermétique et le réaménagement renforcera la sécurité.</p> <p>-La cour est prise en compte dans le futur aménagement de l'école et sera prise en charge dans la refonte des aménagements extérieurs.</p>
<p>-Que devient la cantine actuelle ?</p> <p>Cette salle pourrait permettre de disposer d'une grande salle de réunion mise à disposition des associations et des riverains. La maison de quartier est trop petite actuellement.</p>	<p>Cette question sera étudiée prochainement par les élus de la Ville.</p> <p>Il pourrait par exemple être envisagé de maintenir la cantine sera maintenue en salle polyvalente, avec l'objectif d'ouvrir l'école aux parents et aux habitants.</p>
<p>-Il n'y a pas assez de places de parking. Quelle solution proposez-vous ?</p> <p>Inquiétude au sujet du stationnement des parents qui envoient leurs enfants en maternelle.</p> <p>Où seront les places PMR ?</p>	<p>Des places de parking ont été ajoutées. Mais le souhait de la Municipalité est de favoriser les déplacements doux (marche, vélo...). Plus on ajoute de stationnement, plus il y aura de demande de places de parking.</p> <p>Il y aura un enjeu à prévenir, à informer les parents afin de faire respecter les modes de stationnement devant l'école.</p> <p>Les places PMR seront installées au plus près des entrées.</p>
<p>-Il y a des problèmes de stationnement qui engendrent des difficultés pour sortir de chez soi rue E. Bernard.</p>	<p>-Cette rue ne sera plus un accès à l'école dans le nouvel aménagement.</p>
<p>-Que devient l'école Prévert ?</p>	<p>-Il y a bien un projet immobilier avec la création d'un lotissement pavillonnaire. Sans ouvrir la rue Surcouf.</p>

-Un ascenseur est-il prévu dans les nouveaux bâtiments ?	-Un ascenseur est prévu et la passerelle facilitera les déplacements.
-L'école sera-t-elle équipée de panneaux solaires ?	-Une réflexion est en cours.
-Un riverain dénonce les intrusions le weekend en citant des jeunes qui dégradent la cour et montent sur le toit. Il demande que la cour soit également sécurisée.	-La police intervient régulièrement.

2- le point proximité

Philippe GARAUD, conseiller municipal en charge de la proximité résume les fiches de proximité qui posent le problème de ramassage d'ordures ménagères.

Il présente ensuite les 2 enquêtes en cours :

- **Plan d'exposition au bruit (PEB)**
 - ▶ Enquête publique relative au PEB de Lann Bihoué
24 octobre au 25 novembre 2016.
 - ▶ Deux permanences à l'Hôtel de Ville.
- **L'enquête sur les transports de Lorient Agglomération.**

7

Questions des participants	Réponses des élus
- La rue de l'Etang est dangereuse. Qu'est-il prévu ?	-Des besoins ont été effectivement recensés et la sécurisation de la rue est budgétisée pour 2017.
-Des nids de poule rue P. Sérusier ?	-Une fiche de proximité va être faite. Il est rappelé de venir sur le temps prévu à cet effet, en amont de l'assemblée de quartier pour rencontrer les élus et faire remonter ce type de problème.
-Dans les lotissements de Kervido, il y a une augmentation des stationnements sur les trottoirs depuis que les arbres ont été enlevés. Ce serait bien de faire des marquages au sol pour matérialiser les places de parking sur l'ensemble de la ville.	-Cela se fait rue par rue car les contraintes (largeur de la route, sorties de garage...) sont différentes selon les rues. Le marquage au sol nécessite des produits non-solvants dont le budget de peinture monte à 30 000€/an. Ces marquages doivent être refaits tous les 2 ans. Un plateau pour ralentir coûte, lui 30 000€. Un travail d'éducation est nécessaire et il faut aussi insister sur le respect du bien vivre-ensemble, le respect des voisins. Une « réunion trottoirs » peut être demandée s'il y a un gros problème.